



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E62325

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2027

ÉDITÉ LE

02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/06/2007
400 000

Raison sociale : STIHLE FRERES

7 RUE DE LA FECHT
68230 WIHR-AU-VAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2001 B 337

Téléphone : 03 89 71 09 19

Fax : 03 89 71 10 75

Portable : 03 89 71 09 19

Siret : 438 416 067 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4200819 02 0

Site Internet : <http://www.stihle-freres.fr>

E-mail : service.qhse@stihle.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5538112004

Responsabilité légale :

H.S.F. (892 681 784) / STIHLE YVES PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5538112004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/04/2025
5223	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	01/02/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.